

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS  
TENUE EN MODE DEMATERIALISE  
LE 24 FEVRIER 2022**

Les clubs suivants sont présents :

**Calvados :**

**ARGENCES TC – BARON SUR ODON (TC20), BRETTEVILLE SUR ODON TC – CABOURG GARDEN TENNIS – CAEN MALADRERIE TENNIS – CAEN TC – CREULLY TC – DEMOUVILLE TENNIS – GRANDCAMP MAISY TC – HEROUVILLE ST CLAIR ELSH TENNIS – HOULGATE SC – IFS AMICALE DU TENNIS – LION SUR MER SC HERMANVILLE – MONDEVILLE USO – ORBEC TC – POTIGNY TC – RANVILLE TC – ROYAL TENNIS CORMELLES – SAINT ANDRE SUR ORNE USSA – SAINT AUBIN SUR MER TC – TENNIS CLUB DE COURSEULLES-BERNIERES – TOUQUES TC COTE FLEURIE – VERSON TC – VILLERS SUR MER TC -**

**Eure :**

**BEAUMONT LE ROGER TC – BERNAY SC – BOUQUETOT TC – BOURG ACHARD ST OUEN T2R – DAMVILLE TC DE L'ITON - EVREUX AC – EVREUX AMICALE ST MICHEL – EZY TC – FLEURY SUR ANDELLE TC – GAILLON AUBEVOYE TC – GISORS TC – HUEST CLUB SPORTIF – L'HABIT TC – LES ANDELYS TC – LIEUREY TC – LOUVIERS TC – NASSANDRES TENNIS RISLOIS – PACY SUR EURE TC – PONT AUDEMER TC – PONT SAINT PIERRE TC – SAINT MARCEL AS – SAINT PIERRE/FLEURS VAL D'OISON - VERNEUIL SUR AVRE TC – VERNON TC.**

**Manche :**

**AVRANCHES TC – BARNEVILLE CARTERET TC – CARENTAN TC – CHERBOURG AS-BR TENNIS – EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE TC – GRANVILLE TC – ISIGNY LE BUAT TC – LA GLACERIE US – LA HAYE DU PUIITS TC – PONTORSON TC – QUERQUEVILLE AS – SARTILLY US – SIOUVILLE HAGUE TENNIS BAND – ST AUBIN TERREGATTE TC BEUVRON – URVILLE NACQUEVILLE AS.**

**Orne :**

**ALENCON TC – BAGNOLES DE L'ORNE TC – BRIOUZE TC – CONDE SUR HUISNE TC – FLERS TC – L'AIGLE TC – SAINT MARD DE RENO TC – SAINT PIERRE DU REGARD TC – TINCHEBRAY SPORT TENNIS.**

**Seine Maritime :**

**AUFFAY TC – AUMAIE ES – BIHOREL GCO – BOIS GUILLAUME USC TENNIS – BOLBEC TC – CANTELEU TC – CANY TC – CAUDEBEC EN CAUX TC – CRIEL TCM – DARNETAL OLYMPIQUE – DUCLAIR TC – ELBEUF AL BUQUET –**

**ENTENTE TENNIS PLATEAU EST – FECAMP TENNIS CLUB – FORGES LES EAUX USF TENNIS CLUB – FROBERVILLE TC – GMT LE HAVRE METROPOLE – GODERVILLE TC – HARFLEUR TC – LE GRAND QUEVILLY TC – LE HAVRE AC – LE HAVRE CSSM – LE HAVRE TC MUNICIPAL – LE HOULME TC – LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB – LE PETIT QUEVILLY TC – LES PETITES DALLES – MONT SAINT AIGNAN TENNIS CLUB – MONTVILLE TC – NEUCHATEL EN BRAY TC – NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC – OCTEVILLE SUR MER TC – PALUEL TC – PAVILLY BARENTIN TC – ROUEN ASPTT – ROUEN PORT AS TENNIS – ROUEN TENNIS CLUB – ROUEN UC AS – ROUMARE TENNIS CLUB – ROUXMESNIL BOUTEILLES ATRB – RY TC – SAINT AUBIN TC – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY CTSER – SAINT LEONARD TCM – SAINT MARTIN DU VIVIER TC – SAINT SAENS VARENNE TC – SAINTE ADRESSE ATSA – TC DE L’ESTUAIRE - TENNIS PETIT CAUX VARENNEVILLE – TOURVILLE LA RIVIERE TC – TURRETOT TC – VALMONT TC DE LA VALLEE – YVETOT TC.**

**A 19 heures :**

Nombre de clubs présents : 125 clubs

Porteurs de 621 voix

Quorum :438 voix pour la modification des statuts

L’Assemblée Générale peut valablement délibérer.

**1. Mot du Président**

Olivier Halbout souhaite remercier l’ensemble des clubs qui se sont mobilisés pour assister à cette Assemblée Générale modifiant ses statuts.

Le Président souligne les chiffres en augmentation des licences et c’est grâce au dynamisme des dirigeants et enseignants de clubs, malgré la crise sanitaire depuis 2 ans, que nous pouvons espérer un retour à la « normale » prochainement.

Le Président, en ce jour particulier, a une pensée vers le peuple ukrainien et plus particulièrement à tous les joueurs et joueuses qui évoluent sur les différents circuits.

**2. Mot du Secrétaire Général**

▪ Contexte de l’Assemblée Générale :

La FFT ayant modifié ses statuts le 11 décembre dernier, il convient pour chaque ligue de mettre en conformité ses statuts. La modification des statuts permet dorénavant d’intégrer des contreparties via les événements organisés par la FFT comme Roland Garros ou le Rolex Paris Master.

Il paraissait important de réunir une Assemblée Générale pour adopter cette modification afin d’en faire profiter nos partenaires dès l’édition de RG 2022.

- Motion soumise au vote :

## Modification des Statuts

### TITRE III – RESSOURCES / COMPTABILITÉ

#### Article 17 - Ressources

Les ressources de la ligue sont constituées a minima par :

- Les revenus de ses biens,
- Un pourcentage sur les cotisations des associations,
- Un pourcentage sur les licences et sur la taxe fédérale de tournoi,
- La dotation qui lui est attribuée par la Fédération,
- Éventuellement une partie des recettes provenant des manifestations organisées sur son territoire aussi bien par la Fédération que par elle-même,
- Des subventions éventuelles accordées par les Directions chargées des Sports, par tout autre organisme ou par toute autre personnalité,
- Des produits des partenariats dans le respect de la politique de partenariat de la Fédération. ~~Ces contrats de partenariat ne peuvent prévoir de contreparties liées aux événements organisés par la Fédération elle-même,~~
- Du produit des emprunts et des ressources exceptionnelles non visées ci-dessus, qui seront obligatoirement soumises à la décision de l'assemblée générale de la ligue.

01/03/2022

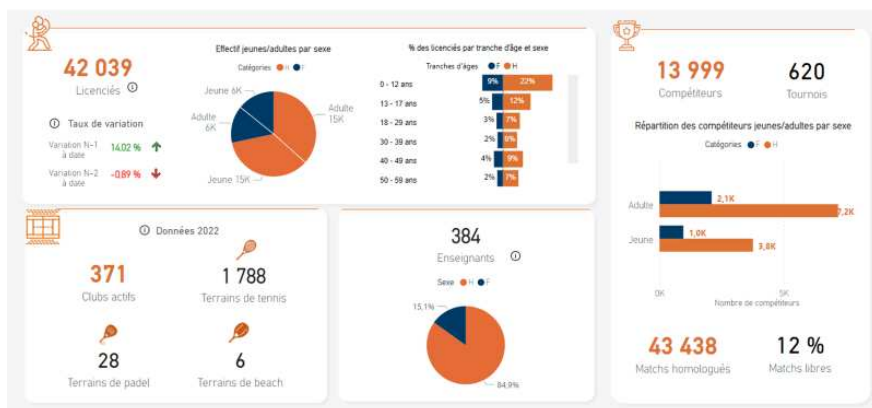
Résolution	Heure du Vote	Pour		Contre		Blanc	Exprimés	Présents & Représentés	Etat Adoption
		Voix	%	Voix	%	Voix	Voix		
Résolution 2	24 Feb 2022 19:13:36 CET	560	98,94	6	1,06	6	572	621	Adoptée

*La modification des statuts de la Ligue est adoptée à 98,94%*

### 3. Informations et Actualités

Suite au vote, le Président et le Secrétaire Général font un point d'actualité sur les activités de la Ligue.

#### LES EFFECTIFS EN NORMANDIE (23/02/2022)



#### Tour de France FFT des Clubs



**Mardi 26 Avril 2022 à partir de 13h00 au club de l'USC Bois Guillaume (76).**

L'ensemble des dirigeants de clubs de la Ligue sera invité à y participer.

Les invitations seront adressées aux Présidents de clubs mi-mars 2022.

#### Tour de France FFT des Clubs

L'organisation se fera autour de 4 temps :

**1<sup>er</sup> Temps:**

Séance plénière avec le Président de la Ligue et le Président de la FFT

**2<sup>ème</sup> Temps:**

Tables rondes autour de 3 thèmes :

- le club – (Daniel Courcol)
- l'école de tennis – (Patrick Vergnes)
- la formation – (Pierre Cherret)

**3<sup>ème</sup> Temps:**

Echanges et jeu entre les jeunes et les ambassadeurs FFT (Emilie Loit/Mansour Bahrami)

**4<sup>ème</sup> Temps:**

Cocktail des participants

01/03/2022

AUTRES INFOS



CHARTRE DE  
L'ENSEIGNEMENT

Conseil Social du Mouvement Sportif  
COSMOS



Nous vous rappelons que toutes les structures affiliées à la FFT, que sont les clubs employeurs ou non, peuvent bénéficier de la prise en charge intégrale de leur cotisation via l'offre groupée.

N'hésitez pas à adhérer ou renouveler votre adhésion (gratuite) au cosmos afin de bénéficier:

- d'un accompagnement juridique sur la professionnalisation de votre club
- d'outils actualisés pour la gestion RH (modèles de contrats, fiches pratiques...)
- de formations

Pour adhérer rendez-vous sur:

[www.cosmos-sports.fr/adherer/1212](http://www.cosmos-sports.fr/adherer/1212)

[secretariat@cosmos-sports.fr](mailto:secretariat@cosmos-sports.fr)

01 85 78 63 80

Solde de la Taxe d'Apprentissage

Le centre de formation de la Ligue de Normandie de Tennis, récemment qualifié Qualiopi, est une nouvelle fois habilité à recevoir la taxe d'apprentissage !



Pour rappel, cette taxe est obligatoire pour toutes les entreprises et une partie de cette somme (13% de la TA) peut-être versée à l'organisme habilité de son choix.

Nous soutenir, c'est simple pour vous, c'est essentiel pour nos futurs enseignants professionnels.

Pour nous soutenir rendez-vous sur:

[https://ligue.fft.fr/normandie/taxe apprentissage](https://ligue.fft.fr/normandie/taxe%20apprentissage)

[ligue.normandie@fft.fr](mailto:ligue.normandie@fft.fr)

02 31 14 48 90

01/03/2022



## PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ 2022-2024

- Un plan d'investissement dans les équipements de proximité de 200 M€ sur 3 ans annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021.

- Déploiement confié à l'Agence nationale du Sport

➤ **Pour 2022, un objectif de financement à hauteur de 96 M€, gérés :**

- **pour partie au niveau national (15 M€) :** projets groupés pouvant être multi-territoriaux portés par des collectivités telles que métropoles, régions, départements et des associations telles que fédérations et leurs structures déconcentrées (ligues régionales et comités départementaux) et les associations à vocation sportive nationales ;
- **pour partie au niveau régional (81 M€) :** projets individuels ou groupés au sein d'une même région/territoire portés par toutes collectivités et associations à vocation à minima sportive



## PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ 2022-2024

- Porteurs de projets éligibles : collectivités, groupements de collectivité et mandataires, associations à vocation sportive

• Opérations éligibles :

- Construction ou requalification d'équipements de proximité
- Acquisition d'équipements mobiles

- Territoires éligibles : territoires métropolitains carencés urbains (QPV/Proximité), ruraux (communes en ZRR, Collectivité ayant signé un CRRE\*, bassin de vie comprenant + de 50 % de population en ZRR) et territoires ultramarins

\* Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026



TEN  
NIS LIGUE  
NORMANDIE

**Présentation détaillée du dispositif**

**LUNDI 28 FEVRIER à 18 h 30**

**Visio conférence**

#### 4. Questions diverses

##### Questions du TC Yvetot :

- « Pourquoi pour les plus jeunes ne pas proposer de licence pass qui leur permettrait de pratiquer deux sports complémentaires comme le tennis et l'athlé...le foot etc. »

Cette question étant de la compétence des Fédérations, et elle fera l'objet d'une transmission auprès de la FFT.

- « Les ligues ou par le truchement des comités serait-il possible de recenser toutes les initiatives selon plusieurs thématiques et constituer un document qui constituerait une ressource consultable pour les clubs en réflexion sur un sujet ou thème particulier, cela développerait une culture de mutualisation ».

Cette idée a été initiée lors des Etats Généraux du tennis normand, et lors des fiches animations du Plan de soutien et de relance de la Ligue. La constitution d'une boîte à outils regroupant les bonnes pratiques des clubs sera étudiée par la commission développement de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pierrick Dorange  
Secrétaire Général

